



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 57440

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité de promouvoir le maintien à domicile des personnes handicapées ou âgées. Outre qu'il correspond la plupart du temps à la volonté des intéressés, le maintien à domicile présente l'intérêt d'être une solution plus propice à la préservation du lien social et moins coûteuse que l'hébergement en institution. Pour devenir une alternative crédible, le maintien à domicile nécessite toutefois la mise en oeuvre d'une véritable politique de suivi reposant sur une équipe pluridisciplinaire et impliquant le développement de services de proximité. Il souhaiterait savoir quelles réponses le Gouvernement se propose d'apporter en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57440

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 739